

RYTHMIQUE SENIORS JAQUES DALCROZE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION ET DE RÉINSCRIPTION – DÉLAI : 1^{ER} JUILLET

Coordonnées personnelles du/de la participant-e

Genre : Féminin Masculin
Nom : Prénom :
Date de naissance : Rue et n° :
NPA : Localité :
Téléphone privé : Téléphone mobile :
Courriel :

Coordonnées du destinataire de la facture uniquement si elles sont différentes de celles du/de la participant-e (ci-dessus)

Genre : Féminin Masculin
Nom : Prénom :
Date de naissance : Rue et n° :
NPA : Localité :
Téléphone privé : Téléphone mobile :
Courriel :

Réinscription (pas de changement de coordonnées)

Nom : Prénom :
Remarque :

Cours collectif: 50 minutes / hebdomadaire, ouvert à tous dès 60 ans

Écolage semestriel : CHF 250.- Taxe unique d'immatriculation : CHF 50.-

Pas de réduction AVS, pas de cours durant les vacances scolaires.

Lieu d'enseignement souhaité : La Chaux-de-Fonds Neuchâtel St-Aubin-Sauges

Horaire souhaité :

Des photos ou vidéos des élèves peuvent être utilisées en vue de promouvoir les activités du CMNE.

Par votre signature ci-dessus, vous acceptez l'utilisation de l'image de l'élève inscrit sur ce formulaire.

En cas de refus, veuillez cocher la case et avertir le responsable lors de chaque événement.

Le/la soussigné-e a pris connaissance du tarif de l'écolage et des conditions d'inscription (voir verso).

Lieu et date :

Signature du/de la participant-e :

Signature du payeur (si différent) :

CONDITIONS GÉNÉRALES

Inscriptions et démissions

Les inscriptions sont prises en considération jusqu'au **1^{er} juillet** par ordre chronologique d'arrivée, les réinscriptions étant toutefois prioritaires.

Les inscriptions ne se reportent pas d'office d'une année à l'autre. Les personnes qui souhaitent poursuivre le cours durant l'année scolaire suivante doivent se réinscrire ou s'annoncer **jusqu'au 1^{er} juillet auprès de l'enseignant·e**. Dans le cas contraire, la démission est enregistrée automatiquement.

Les cours débutent à la rentrée des lycées, soit une semaine après la rentrée scolaire. Ils se terminent à la fin de l'année scolaire (généralement début juillet).

Il est possible d'annuler sa demande d'inscription jusqu'au **30 juin dernier délai**. L'annulation doit être faite par courrier adressé au Conservatoire de musique – Espace de l'Europe 21 / 2000 Neuchâtel ou par courriel à conservatoire@ne.ch. La date de réception de votre courrier/courriel sera considérée comme date officielle d'annulation.

Après le 30 juin : aucune dispense de paiement, aucun remboursement.

Paiement des écolages

À l'issue de votre inscription au cours, vous recevrez une facture correspondant à l'écolage du 1^{er} semestre dans le courant du mois d'octobre, puis le 2^{ème} semestre au mois de mai. En cas d'annulation du cours par le CMNE, les écolages ne sont pas dus.

Organisation des cours

Pour des raisons d'organisation, le Conservatoire de musique neuchâtelois se réserve le droit d'ajourner des cours, de regrouper des classes ou de déplacer le lieu du déroulement. En cas d'absence de l'enseignant·e attiré·e, la direction de l'école procédera à son remplacement.

Nombre de participant·e·s et déroulement du cours

Afin d'assurer un parfait déroulement de nos cours, nous fixons un nombre minimal de 10 participant·e·s en moyenne. Selon les effectifs, des inscriptions en cours d'année sont possibles à chaque semestre.

Absences

Les absences ne peuvent pas être récupérées. Aucun remboursement de l'écolage en raison de séances manquées n'est possible. Les cas de force majeure demeurent réservés.

Assurance

Nous déclinons toute responsabilité pour les éventuels dommages, vol ou pertes que vous pourriez subir durant les cours. Il est dès lors vivement conseillé de souscrire une assurance responsabilité civile adéquate.

Modifications des programmes et des prix

La direction se réserve le droit de procéder à des modifications des programmes, des prix ainsi que des conditions générales, moyennant une information préalable.

For juridique

Le for juridique se situe à Neuchâtel, en Suisse.